

M. Winkler:

D. Vous avez parlé presque exclusivement de médecine et d'art dentaire. De quelle manière tout cela s'applique-t-il aux sciences et au génie?—R. Pour les cours de sciences et de génie dans les provinces de Nouvelle-Ecosse et de Québec, ainsi que dans l'Ouest, on aidera les étudiants de la même manière que pour les autres cours, s'ils en ont besoin. Mais il semble qu'ils n'en auront pas besoin autant, et cela pour deux raisons: l'inscription aux cours n'est pas aussi coûteuse et les étudiants jouissent d'une longue période de vacances. Les étudiants en génie, particulièrement, ont tous un emploi assuré dans l'industrie, avec un travail de même nature que leurs études, ce qui leur permet de payer la plus grande partie, sinon la totalité de leurs dépenses de l'année. S'il leur faut encore de l'aide, on verra à la leur donner.

M. Noseworthy:

D. Les cours ne seront pas raccourcis?—R. Nous ne voulons pas les raccourcir. Cela aussi sera étudié à la prochaine réunion, car il y a déjà une université qui a fait savoir qu'elle allait accélérer son cours de génie. D'après ce que je puis voir, personne ne veut de cela; on y est même tout à fait opposé.

D. Pourrions-nous nous procurer quelque part des documents sur l'arrangement conclu entre chaque province, ou entre les universités de chaque province, et le Dominion au sujet de ces étudiants?—R. Monsieur le président, le programme d'aide aux étudiants nous place dans une situation malheureuse vis-à-vis des provinces qui fournissent cinquante pour cent des fonds. Nous avons agi en vertu de notre loi de formation de la jeunesse, qui expira à la fin de mars, et nous espérons agir désormais en vertu du nouveau bill, qui n'est pas encore adopté; nous ne pouvons donc conclure de nouvelle entente avant l'entrée en vigueur de ce bill, et nous devons nous en tenir aux ententes existantes. C'est ce qui rend un peu difficile l'administration...

D. L'Ontario pourra alors s'intégrer au système?—R. On ne sait jamais ce qui peut arriver, monsieur le président.

M. ROEBUCK: En Ontario, non, certes!

M. McCulloch:

D. Prenez le cas d'un jeune homme qui est passé par le collège secondaire et veut s'inscrire à l'université; si sa famille n'a pas les moyens de lui payer son cours, les \$300 dont vous parlez lui seront-ils donnés gratuitement?—R. Les étudiants de première année n'y auront pas droit d'après notre programme prolongé se rapportant à l'effort de guerre. Dans les quatre provinces de l'Ouest et dans le Québec, où nous nous occupons déjà depuis trois ans de la formation de la jeunesse, de l'aide aux étudiants, il y a une petite somme que notre ministère confie aux provinces et qu'elles peuvent donner à tout étudiant de mérite, à quelque faculté et quelque année qu'il appartienne.

D. La Nouvelle-Ecosse...—R. Ce qui donnera une certaine aide peu considérable aux étudiants de ce genre.

D. La Nouvelle-Ecosse n'en est pas venue à cette entente?—R. Non, elle n'en est pas venue à cela; et je ne sais pas si elle y viendra maintenant.

D. S'ils ont les moyens de payer durant la première année, on leur aidera à payer durant la deuxième et la troisième année?—R. Oui. Il y a ici une autre considération à ne pas négliger: nous n'accordons pas d'aide durant la première année, particulièrement en médecine, parce qu'en médecine le nombre des élèves refusés aux examens est très élevé. En d'autres mots, on fait le sarclage de leurs rangs.

Le président:

D. Monsieur Thompson, s'agit-il ici du cours pré-médical ou du vrai cours médical? Il y a deux années de cours pré-médical.—R. Quelques universités ont le